L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

DIMANCHE MATIN 16 FEVRIER.

FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE

XXIV

VIE DE BOHÈME DE ROSETTE.

Rosette continua ainsi :

On venait de me remettre, on pour mieux dire de me coiffer à une troupe de bohémiens, dont Jean Vadrouille était le chef, le maître absolu, le roi.

Cette troupe se composait d'une trentaine de membres, hommes et femmes, et d'une quinzaine d'enfants, tous se dépensant pas dix ans.

Je ne me remarque.

Les hommes et les femmes avaient le teint bronzé, les cheveux noirs et plats.

Ils parlaient entre eux un langage intentionnelle pour moi, à ce moment-là, car il me fallut pas longtemps pour le comprendre et le parler aussi facilement qu'eux.

Les enfants, blancs, frais et roses, n'apparteniaient en rien à leur race et à leur famille.

Si, par hasard, vous vous trouviez face à face avec l'homme marqué qui vous a livrée à ces bohémiens, pensez-vous qu'il vous serait possible de le reconnaître? demanda l'étudiant.

— Oui, dit Rosette sans hésiter, pourvu que j'entende sa voix.

— Vous l'avez revu ?

Il est à Paris. Je en suis sûre.

— Comment cela ?

— Un matin, il y a environ deux mois, je passais rue Saint-Martin. On venait d'arrêter un voleur, pris la main dans le sac. Une foule considérable était là..... Je m'approchai du rassemblement, tout en continuant mon chemin. Une voix frappa mon oreille. Je me sentis chancéler. Cette voix.....

C'était la sienne ?

Oui. Je m'élançai, je voulus traverser la foule, me mettre au premier rang pour voir qui avait parlé. Il y avait trop de monde. Cela me fut impossible. Quand j'arrivai au premier rang, l'homme, la voix, le voleur, tout était parti.

C'est étrange!..... murmura M. Lenoir.

Rosette continua :

— La troupe était campée dans une clairière de la forêt.

Les uns avaient allumé de grands feux et se chauffaient.

Les autres dormaient.

On mettait tilla de deux couvertures de laine qui n'en étaient pas à leur première campagne, et malgré tous les chagrins de la journée, malgré le cœur-cœur que je ressentais à me voir ainsi abandonnée au milieu de ces êtres sauvages et inconnus de moi, je fis comme eux, je m'endormis d'un sommeil profond.

Le lendemain, quand je m'éveillai, on plutôt quand j'eus rejoint compagnons de bohême et infortune vinrent m'éveiller, il était grand jour.

La tribu était sur pied.

On m'attendait plus que moi pour se mettre en marche.

Pour la première fois de ma vie, ma toilette fut faite en moins d'une demi-minute, le temps d'ouvrir les yeux, de secouer les flocons de laine qui s'étaient attachés à ma chevelure et de sauter sur mes jambes.

On se mit en route.

Au fond, Jean Vadrouille pouvait passer pour un bon homme. Il existait un cœur sous son épaisse enveloppe. La preuve en était dans la compagne qu'il s'était choisie, et que, sauf dans peu moments d'ivresse, où il devenait terrible, il respectait et faisait respecter de tous.

Cette compagne, sa femme, la *Mignonne*, énorme créature pesant plus de cent kilos, remplissait les rôles de présidente ou de chef de bande dans les foires où la troupe pouvait dresser ses splendeurs et ses merveilles aux yeux d'un public idiotiste.

La Mignonne n'avait qu'un défaut, son visage, couturé par d'affreuses brûlures, inspirait l'effroi de prime abord, et pourtant ce colosse femelle possédait une sensibilité et dévouement.

Elle puissant, en outre, d'un avantage incontestable sur toutes les autres femmes de la troupe et de la tribu : elle était muette de naissance.

Quant à l'œil qu'elle avait perdu et aux brûlures qui la constituaient un objet de terreur pour les petits enfants, c'étaient le plus doux et le plus glorieux souvenir de sa vie.

Aussi le plus grand plaisir qu'on pût causer à cette miséricorde créature, c'était de lui raconter, dans sa mimique expressive, la nuit terrible où, au péril de sa vie, elle avait arraché flammes Jean Vadrouille et sa vieille mère paralytique.

A la suite de ce dévouement et de cet acte de courage qui coûtaient cher à la Mignonne, le tonnerre reconnaissant l'épousa et en fit la reine de sa tribu.

Pour trouver de ces dévouements et de ces reconnaissances, il faut lire les contes de Berquin ou voyager en pleine bohême.

A tout prendre, Jean Vadrouille n'avait pas fait une si mauvaise affaire.

Il avait acheté, moyennant une cruche cassée et une jeunesse de fidélité qui n'était pas un article de foi, l'être le plus affectueux, le plus sincèrement attaché à sa royauté qu'il ait au monde, l'obéissance d'un esclave et la gratitude d'un chien.

En dehors de ses occupations artistiques, le lien bohémiens avait un singulier métier.

Il était marchand d'ombrelles.

Tous ceux qu'il volait ou qu'il achetait, il les revendait après leur avoir donné une éducation convenable et suffisante.

Cette éducation consistait dans l'étude de la *Dame descendi*, de la *Dame de corde*, du *Saut de cadre*, dans l'art d'avaler des couteaux et des sabres, de rendre du feu par les narines et par les oreilles.

Quand il voulait perfectionner un de ses élèves, — et il faisait cela pour plaire à la faveur, — il daignait lui inculper lui-même les principes de la chromancie et de la cartomancie.

Une correspondance, que le royauté possédait dans chaque contrée de l'Europe, se chargeait de revendre ses produits de chair humaine aux saltimbanques ambulants, aux directeurs de cirques ambulants, voire même aux directeurs de cirques exerçant dans les grands centres, dans les capitales de l'Europe.

Son commerce allait bon train.

La guerre venait de ruiner les campagnes.

Plus beaucoup d'endroits, dans mainte vil-lage, les parents pleuraient mainte enfant, et les plus chargés de famille faisaient comme le jeu et la mère du petit-Poucet, les bûcherons de Sèble, ils venaient lui apporter leur progéniture affamée.

Dans ces cas-là, et ils s'offraient souvent, Jean Vadrouille se montrait digne de la confiance que les bohémiens ses administrés lui témoignaient depuis longues années.

Il affectait d'être plus difficile qu'un maquignon marche pour un percheron ou un normand de Hasse-Normandie.

La marchandise n'était admise au droit de grenier sous sa tente que bien examinée.

Et ne croyez pas que j'ai pu rétablir complètement tous les enfants qui lui apportait.

Les petits malheureux dont la constitution ne s'assouplissait pas aussi vite que leur intelligence, impitoyablement refusée, au désespoir des cœurs parents, ou des misérables procureurs, qui les ramenaient au logis en les injuriant, en les cravachant à qui mieux mieux, et les frappant même, sans pitié pour leur âge et pour leur faiblesse.

Lorsque, ces cas de refus se présentaient, et ils n'étaient pas rares, notre maître ne manquait jamais de nous faire assister aux mauvais traitements dont on usait envers ces malheureux petits êtres.

Puis il ajoutait d'une voix paterne :

— Hein? mes bijoux, qu'en pensez-vous? Ne vous suis-je heureux de vivre parmi nous, d'avoir été admis dans notre famille? Voyez comme vous l'avez échappé belle. Règle générale, tous les parens sont méchans et brutaux comme ceux que vous voyez là.

Beaucoup d'entre nous le croyaient.

Mais, son éloquence et son habileté n'étaient point arrivés à me convaincre aussi facilement que les autres de ma profonde félicité.

Par moments, j'étais bien triste, malgré les caresses de la Mignonne, à la figure de qui je n'hésitai pas à m'habituer.

On avait beau me laisser plus de liberté qu'à mes compagnes, me pas forcer mon travail, me donner les meilleurs morceaux à l'heure des repas, je pleurais en dedans et de temps à autre j'appelais :

— Maman! maman!

A cette époque-là, le souvenir et le visage de ma mère n'étaient pas encore une vision disparue pour moi, hélas!

Les trois quarts du temps nous ne restions pas plus de deux jours dans une même ville.

On jouait les enfants sur des flûtes, dans des parcs.

Les malades s'abritaient dans la charrette, couverte de toile, qui conduisait la Mignonne et qui contenait tout ce qu'en termes de théâtre on appelle des *accessoires*, c'est-à-dire les maillots, les paillettes, les gobelets, les sauciaux, les couronnes de pitre, les instruments de toutes sortes, etc.

Les hommes et les femmes suivaient à pied. Le chariot pas le plus sonnyeux de notre existence.

Quand la troupe arrivait dans un village, les enfants entraient dans la bande aventure, les hommes faisaient des tours de force ou d'escamotage.

Moi, je voulais leur principal gagne-pain.

Jean Vadrouille exerçait toujours lors les villes et cité, soit dans les forêts, soit dans les champs.

Il était toute accoutumance à les milieux très-quelquefois surveillés.

Vous comprenez facilement pourquoi.

Je m'habituai vite à ma nouvelle famille.

Parmi les enfants mes compagnons, qui tous étaient de petits êtres aussi pervertis que males, dépourvus de morale et d'intelligence, remarquai un petit bonhomme de douze ans environ, plus intelligent que les autres, et qui, en continuant mon chemin, Une voix frappa mon oreille. Je me sentis chancéler. Cette voix.....

C'était la sienne ?

Oui. Je m'élançai, je voulus traverser la foule, me mettre au premier rang pour voir qui avait parlé. Il y avait trop de monde. Cela me fut impossible. Quand j'arrivai au premier rang, l'homme, la voix, le voleur, tout était parti.

C'est étrange!..... murmura M. Lenoir.

Rosette continua :

— La troupe était campée dans une clairière de la forêt.

Les uns avaient allumé de grands feux et se chauffaient.

Les autres dormaient.

On mettait tilla de deux couvertures de laine qui n'en étaient pas à leur première campagne, et malgré tous les chagrins de la journée, malgré le cœur-cœur que je ressentais à me voir ainsi abandonnée au milieu de ces êtres sauvages et inconnus de moi, je fis comme eux, je m'endormis d'un sommeil profond.

Le lendemain, quand je m'éveillai, on plutôt quand j'eus rejoint compagnons de bohême et infortune vinrent m'éveiller, il était grand jour.

La tribu était sur pied.

On m'attendait plus que moi pour se mettre en marche.

Pour la première fois de ma vie, ma toilette fut faite en moins d'une demi-minute, le temps d'ouvrir les yeux, de secouer les flocons de laine qui s'étaient attachés à ma chevelure et de sauter sur mes jambes.

On se mit en route.

Au fond, Jean Vadrouille pouvait passer pour un bon homme. Il existait un cœur sous son épaisse enveloppe. La preuve en était dans la compagne qu'il s'était choisie, et que, sauf dans peu moments d'ivresse, où il devenait terrible, il respectait et faisait respecter de tous.

Cette compagne, sa femme, la *Mignonne*, énorme créature pesant plus de cent kilos, remplissait les rôles de présidente ou de chef de bande dans les foires où la troupe pouvait étaler ses splendeurs et ses merveilles aux yeux d'un public idiotiste.

La Mignonne n'avait qu'un défaut, son visage, couturé par d'affreuses brûlures, inspirait l'effroi de prime abord, et pourtant ce colosse femelle possédait une sensibilité et dévouement.

Elle puissant, en outre, d'un avantage incontestable sur toutes les autres femmes de la troupe et de la tribu : elle était muette de naissance.

Quant à l'œil qu'elle avait perdu et aux brûlures qui la constituaient un objet de terreur pour les petits enfants, c'étaient le plus doux et le plus glorieux souvenir de sa vie.

Aussi le plus grand plaisir qu'on pût causer à cette miséricorde créature, c'était de lui raconter, dans sa mimique expressive, la nuit terrible où, au péril de sa vie, elle avait arraché flammes Jean Vadrouille et sa vieille mère paralytique.

A la suite de ce dévouement et de cet acte de courage qui coûtaient cher à la Mignonne, le tonnerre reconnaissant l'épousa et en fit la reine de sa tribu.

Pour trouver de ces dévouements et de ces reconnaissances, il faut lire les contes de Berquin ou voyager en pleine bohême.

A tout prendre, Jean Vadrouille n'avait pas fait une si mauvaise affaire.

Il avait acheté, moyennant une cruche cassée et une jeunesse de fidélité qui n'était pas un article de foi, l'être le plus affectueux, le plus sincèrement attaché à sa royauté qu'il ait au monde, l'obéissance d'un esclave et la gratitude d'un chien.

En dehors de ses occupations artistiques, le lien bohémiens avait un singulier métier.

Il était marchand d'ombrelles.

Tous ceux qu'il volait ou qu'il achetait, il les revendait après leur avoir donné une éducation convenable et suffisante.

Cette éducation consistait dans l'étude de la *Dame descendi*, de la *Dame de corde*, du *Saut de cadre*, dans l'art d'avaler des couteaux et des sabres, de rendre du feu par les narines et par les oreilles.

Quand il voulait perfectionner un de ses élèves, — et il faisait cela pour plaire à la faveur, — il daignait lui inculper lui-même les principes de la chromancie et de la cartomancie.

Une correspondance, que le royauté possédait dans chaque contrée de l'Europe, se chargeait de revendre ses produits de chair humaine aux saltimbanques ambulants, aux directeurs de cirques ambulants, voire même aux directeurs de cirques exerçant dans les grands centres, dans les capitales de l'Europe.

Son commerce allait bon train.

La guerre venait de ruiner les campagnes.

Plus beaucoup d'endroits, dans mainte village, les parents pleuraient mainte enfant, et les plus chargés de famille faisaient comme le jeu et la mère du petit-Poucet, les bûcherons de Sèble, ils venaient lui apporter leur progéniture affamée.

Dans ces cas-là, et ils s'offraient souvent, Jean Vadrouille se montrait digne de la confiance que les bohémiens ses administrés lui témoignaient depuis longues années.

Il affectait d'être plus difficile qu'un maquignon marche pour un percheron ou un normand de Hasse-Normandie.

La marchandise n'était admise au droit de grenier sous sa tente que bien examinée.

Et ne croyez pas que j'ai pu rétablir complètement tous les enfans qu'on lui apportait.

Les petits malheureux dont la constitution ne s'assouplissait pas aussi vite que leur intelligence, impitoyablement refusée, au désespoir des cœurs parents, ou des misérables procureurs, qui les ramenaient au logis en les injuriant, en les cravachant à qui mieux mieux, et les frappant même, sans pitié pour leur âge et pour leur faiblesse.

Lorsque, ces cas de refus se présentaient, et ils n'étaient pas rares, notre maître ne manquait jamais de nous faire assister aux mauvais traitements dont on usait envers ces malheureux petits êtres.

Puis il ajoutait d'une voix paterne :

— Hein? mes bijoux, qu'en pensez-vous? Ne vous suis-je heureux de vivre parmi nous, d'avoir été admis dans notre famille? Voyez comme vous l'avez échappé belle. Règle générale, tous les parens sont méchans et brutaux comme ceux que vous voyez là.

Beaucoup d'entre nous le croyaient.

Mais, son éloquence et son habileté n'étaient point arrivés à me convaincre aussi facilement que les autres de ma profonde félicité.

Par moments, j'étais bien triste, malgré les caresses de la Mignonne, à la figure de qui je m'habituai à m'habituer.

On avait beau me laisser plus de liberté qu'à mes compagnes, ne pas forcer mon travail, me donner les meilleurs morceaux à l'heure des repas, je pleurais en dedans et de temps à autre j'appelais :

— Maman! maman!

A cette époque-là, le souvenir et le visage de ma mère n'étaient pas encore une vision disparue pour moi, hélas!

Les trois quarts du temps nous ne restions pas plus de deux jours dans une même ville.

On jouait les enfants sur des flûtes, dans des parcs.

Les malades s'abritaient dans la charrette, couverte de toile, qui conduisait la Mignonne et qui contenait tout ce qu'en termes de théâtre on appelle des *accessoires*, c'est-à-dire les maillots, les paillettes, les gobelets, les sauciaux, les couronnes de pitre, les instruments de toutes sortes, etc.

Les hommes et les femmes suivaient à pied. Le chariot pas le plus sonnyeux de notre existence.

Quand la troupe arrivait dans un village, les enfants entraient dans la bande aventure, les hommes faisaient des tours de force ou d'escamotage.

Moi, je voulais leur principal gagne-pain.

Jean Vadrouille exerçait toujours lors les villes et cité, soit dans les forêts, soit dans les champs.

Il était toute accoutumance à les milieux très-quelquefois surveillés.

Vous comprenez facilement pourquoi.

Je m'habituai vite à ma nouvelle famille.

Parmi les enfants mes compagnons, qui tous étaient de petits êtres aussi pervertis que males, dépourvus de morale et d'intelligence, remarquai un petit bonhomme de douze ans environ, plus intelligent que les autres, et qui, en continuant mon chemin,

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI, ... Directeurs.

DIMANCHE, 16 FEVRIER 1868.

Première représentation de

LE BOSSU,

DIRE'S MOTTO,

Drame en 5 Actes et 10 tableaux.

On commencera à 7 heures très précises.

LUNDI, 17 FEVRIER,

SIX ETAIS ROI.

Opéra en 3 Actes, d'Adm.

On commencera à 7½ heures.

Théâtre de l'Opéra.

BALS MASQUÉS.

A Théâtre de Paris.

SAMEDI, 25 février, mardi 1er février, samedi 8 février et samedi 22 février.

Prix de la souscription aux soirées bals, avec de l'entrée au bal du théâtre gratuit, $15.00, payables en réitérant les billets.

Prix d'entrée à chaque bal, $3.00.

Chaque cavalier a le droit d'amener une ou plusieurs dames.

Les loges grillées seront louées à raison de quatre places la loge, et les avant-scènes à raison de six places, indépendamment du prix d'entrée.

Les bals commencent à neuf heures et demie. L'orchestre sera dirigé par MM. Isai et Carlo Patti.

22 janv—1m

Théâtre National.

Grand succès de l'Opéra Allemand de Lot L.

Dimanche, 16 Février,

MARTHA,

Charmant Opéra-Comique, de Flotow.

Marie Fredemi dans le rôle de Nancy.

Vers 8 heures.

Les billets qu'ont pris pour Fra Diavolo peuvent être échangés pour Martha, au bureau.

16 fév—1

ACADEMIE DE MUSIQUE,

Rue Saint-Charles, Nlle-Orléans.

SPALDING & SIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

A. H. HAVEN, ... Représentant.

J. KITTREDGE, ... Trésorier.

Samedi et Dimanche, 15 et 16 février.

MATINÉE, *Aujourd'hui Samedi, à midi.*

Toute la Troupe s'étoile.

Samedi et Dimanche soir.

St-Valentine's Day.

Bereaved Councilmen:

"Die father soull thersoll."

Le Black and Tan Ball.

Grand soir.—Première représentation d'un drame émouvant intitulé

NEW-ORLEANS UNDER THE LAMPPOST,

et qui, la Direction en est convaincue, intéressera plus que *Alice, New York* et *Le Voyage dans la Gas-Light*.

Brevity is the Soul of Wit.

16 fév—1

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITES.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES, ... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans.

Le 4 Mars, après une tournée fructueuse dans l'ouest-Ouest, la ménagerie a plusieurs animaux de plus, un magnifique dromadaire nommé Yaka, plus : un BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pôle Arctique.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile sculpteur de cire bien connu, et le célèbre Prof. Fenton, le fameux mentaliste, Mlle ANNA E. LEAK, le merveilleux serpent, qu'enfin des choses surprenantes à dire de nouveau et de curieux.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, ... 25 cents

14 nov

Grand Bal Paré et Masqué

Donné par la Société Lyrique des Mystérieuses, à l'Opéra, rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine,

LE 25 FÉVRIER COURANT (MARDI GRAS)

Ouverture des portes à 9 heures.

Admission, ... $2.

Ancun billet ne sera vendu à la porte.

On trouvera des cartes d'entrée ou d'invitation pour dames, chez MM. Theophile Cottin, rue Dumaine et Grade, chez Ch. Gaudet, 241 Nlle Levee, chez J. Lafargue, rue Bourbon et Bourbon.

Des propositions seront faites pour le prochain le tournoi et la barre jusqu'au 22 courant, sont adressées à

16 fév—16,18,20,21,25 Le président, L. PALAS.

Bal masqué,

Madame GROUX,

Etablie à la Nouvelle-Orléans, depuis 17 ans, 93, rue de Condé.

Grand assortiment de COSTUMES MASQUES ET DOMINOS, reçus en Janvier de Paris et Londres avec des prix à défier et les plus grands assortiments.

PRIX MODÉRÉS.

Mme Groux 93, rue de Condé, le rue usage in venant par la rue Dauphine.

19 janv—2m 3ps

Costumes, Masques et Dominos.

Premier Prix décerné à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1866.

Mme. ALABAU,

Rue Conti, No 91, entre les rues Bourbon et Dauphine

A LA REINE DES ARTISTES QUESTAIRES.

Mme. ALABAU a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clientèle et aux quelles à Paris ou autre, qu'elle a reçu de Paris un assortiment de COSTUMES de toute espèce et des genres les plus variés.

POUR MESSIEURS :

Louis XIII, XV, XVI, Français, etc.

Richelieu, Empereur de Gilles, l'Empereur romain;

D'Artagnan, Bazan, marquis baron, tout en un, de costumes de princes et de pages, dames riches, Satan, diables, de toutes couleurs, pulcinelles, Fous, Turcs, Grecs, chef indien, toute sorte de monnaies, toute espèce de paillasses, toute espèce de comédiens, rois, reines et gueux, toute sorte de costumes de mendiants, trop nombreux pour être énumérés, Elle spécialement d'une nouvelle manière d'Italie et des Grecs, &c, des meilleures manufactures de Paris.

POUR DAMES

Costumes des genres les plus riches, tels que reines, princesses marquises, impératrices, duchesses, Etoile du Matin, Etoile du Soir, Etoile du Nord, Fées de la Nuit, nouvelles, Chinoises, Bohémiennes et toute espèce de vivandières. Tous ces costumes sont, toutes de genres et d'époques, toute sorte de costumes et Dominos, genre Bouffons.

—Mme ALABAU se charge de tous les ordres de

Broderies en or et en argent

Lames, Bouillons et soie.

Un grand assortiment de perruques, fausses tresses de toutes sortes.

Vous trouverez tout comme chez Mme ALABAU, rue Conti, 91, vous en serez satisfait, car c'est à qu'elle se rendent les Dames de la Nouvelle-Orléans, depuis un temps passé. Non de la rue Conti.

On trouvera aussi le même assortiment au New Drop's Restaurant, 5 et 7 rue Bienville, Bienville.

16 fév—1m 1 2

COUTEAUX A TABAC

J. TRICHARD,

22 ..... Rue d'Orléans ..... 22.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERRIQUE.

Fabricant RÉQUILLES pour grandes personnes et fabricant Remède les MEUBLES, fait les ouvrages de MONSIEURE &.

6 fév—1m

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS avons assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, qui, depuis de trente ans, remplace et dirige des inventions et qui ne nommera à faire aux au serviteur, et toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les devises &c, nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de machine (pelon-ne) à vanner le riz, de McKinlay. Cette machine travail on commence aux personnes qui curieuses de la voir pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.

14 déc—3m Au coin des rues Delord et Poncher.

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,

(*Fabrique de Tuts des Tropiques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable, Brique et Bois de Chauffage.

RUE BIENVILLE, No. 223.

Coin Magazine, Nlle-Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et à dans le Bureau de Mr. Sanchez Exchange, seront complétés ainsi.

24 déc—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour cette ville Soumission. A vendre également, un fort et bête aux pieds de cheval, pas cher.

ALEX. McCONNELL,

10m—1an rue Carondelet No 184.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MILLER,

Neufs à raboter et chanvier de bois de construction.

Au coin des rues Tonnelier et Chartres, Vieux Bassin.

DIX Sous pieds de noyer noir, de 2 à 4 pouces et toutes espèce de materiaux de construction, commerce en plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière

19 juil—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie..... $[illegible]

Sur les risques de mer..... [illegible]

Sur les risques des rivières..... [illegible]

Total des primes..... $411,205 41

En moins : Primes non-expirées le 31 décembre 1867 $125,962 90

Primes remboursées..... 4,175 41

119,677 41

Montant net des primes..... $291,528 00

Pertes : Sur les risques d'incendie..... $59,760 67

Sur les risques de mer..... 4,204 16

Sur les risques des rivières..... 19,059 54

$83,024 37

Taxes..... 11,586 88

Ré assurances..... 5,271 31

Dépenses, moins le compte d'intérêts..... 19,19 [illegible]

Intérêts sur scripts..... 26,961 60

$144,078 84

Bénéfices..... $147,449 16

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts sur hypothèques..... $4,734 81

Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans..... 219,367 00

Or pour primes en voie de perception..... 59,321 91

Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans..... 137,543 44

Scripts des différentes Compagnies d'Assurances..... 99,194 46

Balance en caisse..... 83,777 38

$653,823 04

Moins : Depréciation des sus-dits..... 92,850 30

Montant net..... $560,772 65

Moins : Intérêts de scripts non en taxes..... 7,659 76

Intérêts payés..... 26,568 00

34,207 76

Le bénéfice qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Cour de District de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi ce 11 janvier 1868.

PAUL VOLLEN,

Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende scripé de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867 payable à partir du jour auquel il sera fait des certificats à partir du dernier jour du mois de mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scripts non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart, M. R. Lowden, T. W. Babcock, T. B. Hubbard, W. H. Hyman, J. A. Wills, J. M. Lapeyre, A. Schriber, John Gaudin, Jos. Williams, J. Tuyes.

B'ieau, rue du Canal, No 111.

12 janv—1m—1j—1an

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Ocean Pacifique.

Passage dans une cabine les plus grand et arrière et pour l'arrière de la Nlle-Orléans et St-Nazaire, $[illegible]

Passage dans une cabine 2d pont avant..... 125

Passage d'entrepont..... 100

Les enfans au dessous de 3 ans ne paient rien.

Les enfants de 3 à 12 paient demi-place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par la tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec réduction de 25 pour cent sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarquera pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne lui le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la compagnie.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues OUANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 du chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique, faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR FERRILLIAT, agent,

10janv—1m Cv 2) 17, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, par escales à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

VILLE-DE-PARIS, Capt. Bormont.....Samedi 1 fév.

ST-LAURENT, Capt. Brandi.....Samedi 15 fév.

EUROPE, Capt. Lemarié.....Samedi 7 mars

PEREIRE, Capt. Duchesne.....Samedi 21 mars

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier.

Première cabine, $150. Seconde cabine, $85.

POUR FRAIS

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.

Première cabine, $[illegible] Seconde cabine, $[illegible]

Les bagages seront marqués pour Paris.

Bons médecin gratuits.

Les voyageurs americains qui veut sur le continent auxquels on a pris des billets directs, ne prendre numéro de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer et les ennuis de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Sur [illegible]

V. FERRILLIAT, 17, rue Commune.

Pour Le Havre.

PAQUEBOT TRANSATLANTIQUE.

Le bel et rapide PAQUEBOT-POSTE, NORMANDIE, MARDI, 18 courant à 4 heures, à Bassin de la Mitchigan, Ala-bas-Canal.

Le bateau a rapide GOLDEN-SERA, neuf et du bateau Cuvier, partira pour le Havre, Cherbourg et Southampton. Pour renseigner Contremaître, Pierre-Bleu, Bassin de la Mitchigan, de la Lake No 1 rue St Martin, et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à Pierre-Bleu.

C. P. CARIN, rue St-Louis, No 4.

ROBERT HAYE, rue Carondelet, No 35.

A. R. CHAUDET, rue Carondelet, No 41.

Paquebot transbordement de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Lafourche, Pamplemousse, Nap leonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur [illegible] Capitaine Jules Mathieu, partira le 17 courant, de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis et Samedis à 4 heures du matin, et tous les Vendredis à 4 heures de l'après-midi. Il descendra à Donaldsonville, Napoleonville, Thibodeauville, Lockport et tous les ports intermédiaires. Le bateau à vapeur BEN McCULLOUGH, capitaine L. Carrendon, partira le 17 courant, de la Nouvelle-Orléans, et tous les mardis et vendredis à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot indépendant de la Nlle-Orléans, de la Côte et du Bayou Lafourche.

L'excellent bateau à vapeur, HETTY MILLER, capitaine H. H. King, commis J. A. Purcell, partira de la Nlle-Orléans, de la côte et du Bayou, tous les MARDIS, à midi heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Le bateau est indépendant et n'appartient à aucune société quelconque.

19 janv—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

LIGNE INDEPENDANTE.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS, à CINQ heures du soir. Pour Bayou Lafourche et de la Côte. Le paquebot VICTORY, capitaine Jules Dufresne commis R. A. Dart et John Dufresne partiront de la Nlle-Orléans, de la côte et du Bayou, tous les DIMANCHES et MERCREDIS, sans le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au Bayou Lafourche, ou à Pierre-Bleu, Bassin de la Mitchigan, de la Lake No 1 rue St Martin.

19 janv—1m

Paquebots de Vicksburg.

Ligne de la Mille des Etats-Unis.

Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Skipsep, Wade, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine John W. Cannon,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 h P.

Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nlle-Orléans.

Paquebot régulier de la mille des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Lake Providence, Skipwith, Portsmouth (Sacrifice), Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces chaires seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs venant de Cairo et Memphis.

GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,

A. BRITTON & CO, rue Front, No 7.

16 fév—1m

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT - RESTAURANT

Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 231 rue Royale et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a tenus.

5 fév—1m

AUGUSTE BROUÉ.

Succession de HENRI S. HALL—No 27,352.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de l'absent et de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

14 fév—14,16,23 P. R. O'ROURKE, Greffier.

Succession de HENRI S. HALL—No 27,352.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de l'absent et de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

14 fév—14,16,23 P. R. O'ROURKE, Greffier.

Le Dr. F. H. Knapp,

A transporté son atelier de l'origine dentiste, 120 de la rue Carondelet, où il exerce son métier en toutes les branches de la profession d'après des derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne parle pas beaux d'en parler. Il garantit les dents, il prévient sans douleur et sans le moindre danger.

1mov—6m

BOIS DE CONSTRUCTION

VENANT d'arriver : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, ENTRES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités.

V. DEMORUELLE,

Coin Tchoupitoulas et Magazine.

Assortiment complet de articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

16 février—1m

JACOB OTT, Entrepreneur.

REPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait ses travaux en cuves.

Les ordres laissés au No 26, Carondelet, ou au B. GUERAND coin Poydras et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

18 nov 1an

GRAINES DE JARDINAGE,

Graines de Jardinage, Fraîches — Récolte de 1867 — Il Hafner a mais trouvé un choix complet de graines de la Nouvelle-Orléans sur le pavé de Paris. Cet établissement du D. Landreth & Son, à Philadelphie, est le seul lot d'oignons.

Un choix de graines de fleurs.

Les march